

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1er juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Plissonnier, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, NORMAND Corinne, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Absent excusé : CICOSELLA Sébastien, GODET Arnaud

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Date de convocation : le 23 juin 2021

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

ORDRE DU JOUR

- Délibération Alpes Isère Habitat / Narcisses
- Délibération suppression et création de postes
- Délibération décision modificative n°1
- Présentation d'une étude et projet éolien
- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

POUVOIRS

Sébastien CICOSELLA donne pouvoir à Patricia FAVRE-PETIT-MERMET

Arnaud GODET donne pouvoir à Dominique GENTIL

➤ Délibération

Présentation de la délibération :

Monsieur le Maire, rappelle aux membres du conseil municipal qu'Alpes Isère Habitat est preneur à bail, en vertu d'un bail à construction consenti par la commune le 9 décembre 1993, d'un tènement immobilier composé de deux bâtiments situés de part et d'autre de l'église, cadastré AI 126 et 127 de 0 are et 63 ca chacun.

Ce bail a été conclu pour une durée de 50 ans, commençant à courir le 9 décembre 1993 pour se terminer le 8 décembre 2043. Il est en outre convenu qu'au terme dudit bail toutes les constructions édifiées par le preneur ou ses ayants cause et tous aménagements réalisés par lui, demeureront la propriété du bailleur.

Durant le premier trimestre 2023, Alpes Isère Habitat va entreprendre des travaux d'amélioration énergétique des deux maisons pour lesquels des emprunts d'une durée de 30 ans seront contractés. Par conséquent, afin de faire coïncider la durée de remboursement des prêts avec celle du bail à construction, Alpes Isère Habitat demande de proroger la durée du bail jusqu'au 27 février 2053.

A cet effet, Monsieur le Maire précise que :

- cette prorogation est consentie à titre gratuit,
- la commune participera aux garanties d'emprunt à hauteur de 35 %
- la rédaction de l'avenant au bail emphytéotique est confiée par la commune à Maître Caroline VINCENT,

9 Place de Gève à EYBENS.

Le conseil municipal après délibération, autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant au bail à intervenir et tout autre acte qui s'avérerait nécessaire pour mener à bien le projet.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 13

Primarette

➤ Délibération

Présentation de la délibération :

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé.
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement
- la date de création

Considérant la nécessité de supprimer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet et de créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet,

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet, permanent, à raison de 35 heures hebdomadaires.
- la suppression d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe permanent à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} septembre 2021,

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à 35 heures

Grade : Echelle C2 :

- ancien effectif : 0
- nouvel effectif : 1

Cadre d'emploi : Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à 28 heures

Grade : Echelle C2

- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

➤ Délibération

Présentation de la délibération :

Marcel GAS, adjoint aux finances, informe le conseil de la nécessité de procéder à des rectifications des crédits inscrits au budget primitif pour insuffisance de crédit ;

Il propose les modifications suivantes:

Section d'Investissement - Dépenses

Chapitre	Article	Désignation	Baisse des crédits	Hausse des crédits
21	2181	Agencements, aménagements divers	850	
20	2051	Concessions et droits similaires		850

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Primarette

➤ **Présentation d'une étude et projet éolien**

Une proposition d'implantation de 7 éoliennes a été présentée.

Plusieurs avantages pour la commune peuvent être signifiés : revenu annuel récurrent, dotation de véhicules hydrogène, etc.

Ce projet n'est actuellement pas retenu par manque d'informations et à cause des nuisances pour les habitants de la commune.

➤ **Travaux voirie – bâtiments**

○ Ecole

Les travaux sont en cours, le planning est respecté. Les travaux commencent par la rénovation des toilettes enfants. Ils devraient être opérationnels fin septembre, début octobre.

○ Salle Plissonnier

L'installation d'une borne Bluetooth a été faite afin de permettre de diffuser le son d'un ordinateur sur la sono de la salle. L'équipement de la salle permet maintenant la diffusion vidéo et audio.

○ Salle d'animation

Une ligne téléphonique fixe a été installée afin de permettre les appels d'urgence si besoin.

○ Voirie

La commune a fait intervenir le tracto-pelle afin d'évacuer la boue due aux fortes pluies.

La campagne de fauchage est pratiquement terminée, il ne manque que quelques chemins ruraux.

Le broyage de l'ambrosie devrait avoir lieu fin juillet.

Des travaux pour la réalisation d'une cunette chemin Champ Dames, au droit des parcs à chevaux, vont commencer à l'automne.

○ Cimetière

La demande de subvention a été acceptée à hauteur de 45%. Les travaux ont débuté en juin, piquetage des joints, passage de produits fongicides. Le planning prévoit un arrêt des travaux 15 jours avant et 15 jours après la Toussaint.

➤ **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

○ Communication

Un pot de départ est organisé pour Eline Cuzin et Claudine Ulmer.

○ CCAS

Mise en place du Club Lecture

La première rencontre a eu lieu le mercredi 23 juin de 16h à 18h. 10 participants et un bel accueil pour ce projet. Un inventaire des livres laissés à l'école sera fait par 2 membres du Club afin d'étoffer l'offre de prêt.

Le Club lecture se réunira tous les premiers mercredis du mois de 17h à 19h dans la Salle du Docteur Joubert.

Prochaine rencontre le 1er septembre. Un mot sera distribué dans les boîtes aux lettres pour relayer l'info.

Expo photo

Dimanche 26 septembre de 8h à 12h suivi du Repas des Aînés

Recherche de documents : rencontre avec Mr et Mme Carcel.

Autres sources possibles : Mr et Mme Desgranges, Mme Avallet, Mme Geroli (Mr était photographe).

Préparation des panneaux photos le Dimanche 12 septembre à 9h00 à la Salle Plissonnier.

Proposition du Repas des Aînés à la suite de l'Expo.

Préparation de 12h à 12h30

Voir avec le restaurant « Chez Lucas » si préparation possible

Penser à prévoir un cadeau pour « les doyens » à la fin du repas.

Bal d'Halloween

Samedi 30 octobre à partir de 17h. Tournée bonbons puis soirée dansante et déguisée à la Salle Plissonnier.

Primarette

Prévoir une sono et de quoi faire un buffet.

Point et réajustement du budget

Révision à faire suite à la demande de l'inspectrice des finances publiques. Le montant des dépenses imprévues ne doit pas être supérieur au pourcentage de 7,5% des dépenses réelles

Proposition est faite de diminuer le montant des dépenses imprévues et de répercuter cette somme dans les charges à caractère général pour le financement des colis et du repas des aînés.

○ Environnement

- chemins communaux : dans l'attente d'un RDV avec Mr Vialatte pour évoquer le projet Balisage de circuits pédestre, équestre et cycliste

Une 2e matinée repérage est prévue le samedi 17 juillet

- Canon à grêle : une rencontre doit être organisée par Thierry Collion pour informer les arboriculteurs de l'impact des canons à grêles et demander une diminution de leur utilisation.

Nous ferons le point suite à cette rencontre sur l'intérêt de mettre en place une pétition.

○ EBER-Santé

Après la présentation des actions 2021 mises en œuvre sur le territoire EBER pour la prévention de la délinquance, des animateurs sont venus nous présenter une action de terrain " débattre pour ne plus se battre" avec leurs interventions dans les collèges, écoles ...les subventions ont été ensuite annoncées.

Enfin nous avons eu le retour sur la partie quantitative du diagnostic santé.

Deux questions ont été posées : l'une concernant le rapport naissance et malformation qui n'apparaissait pas. Et l'autre sur les termes "moindre recours" ont soulevé des interrogations, car c'est plutôt un déficit quand il y a une insuffisance notable de professionnel et de lieu.

Ceci devrait donc être pris en compte lors de la partie qualitative du diagnostic prévu pour cet automne. Les équipes de travail sont en constitution avec une approche par population et plus sur l'offre de soin.

○ EBER-Emploi, insertion

Tout d'abord nous avons eu une présentation des actions portées par les missions locales (MOB et MIR) qui se côtoient pour l'instant, mais qui devraient " fusionner" au bénéfice de l'une et au détriment de l'autre ? Ensuite nous avons eu une présentation de l'octroi des subventions aux structures d'insertion et à l'association le tacot.

○ EBER-Petite enfance

Visite du pôle petite enfance les coquins d'abord à St Clair du Rhône.

Présentation des documents sur la Réflexion petite enfance projetés lors du bureau communautaire élargi aux maires du 3 mai.

○ EBER-Collège J. Breil

Présentation de l'organisation financière.

Bilan de l'année scolaire 2020-2021.

Présentation des résultats de l'enquête climat scolaire.

○ EBER-Centre hospitalier de Beaurepaire

Présentation des comptes financiers 2020 et affectation des résultats 2020.

Point sur la visite de l'ARS et la gestion de la crise du COVID.

➤ Urbanisme

DP accordée à Laura Collet-Baudry pour une pose de clôture.

Primarette

➤ **Courriers reçus**

- Mairie de Lapeyrouse Mornay : Il est demandé à la mairie de sensibiliser les habitants aux problèmes des poubelles. Les habitants d'EBER ont tendance à utiliser les containers de la commune de Lapeyrouse.
- Mme Tournon demande un panneau interdit aux 3T5 chemin de la Goyardière.
- M. André Jean-Paul se plaint du manque d'entretien d'un bassin de rétention d'eau dans le parking de TenCate.
- M. Lenglet Bruno signale le passage de véhicules de chantier sur un passage qui leur est interdit.
- M. Lenglet Bruno alerte la commune sur des possibilités de fissures dans l'église suite aux passages des véhicules de chantier.
- Le Patrimoine de Primarette, Mme Pagnoud, M. Bador déplorent la destruction du mur de l'enceinte de l'école lors des travaux de mise aux normes du restaurant scolaire.

➤ **Questions diverses**

Néant

➤ **Date prochain conseil municipal**

02/09/2021 à 20h30

Primarette